
**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

Distr. restreinte
18 février 2020
Français
Original : anglais et français

**Comité permanent
77^e réunion**

**Ordre du jour provisoire annoté
10 - 12 mars 2020**

- 1. Adoption de l'ordre du jour (EC/71/SC/CRP.1)**
- 2. Adoption du Programme de travail du Comité permanent pour 2020**

Le Programme de travail du Comité permanent pour 2020, tel que discuté lors de la réunion de planification du 5 décembre 2020, est contenu dans le document EC/71/SC/CRP.2. Ce programme est présenté aux fins d'adoption par le Comité permanent.

3. Activités régionales et programmes globaux

Le Comité permanent examinera les points suivants. Veuillez noter que les trois actualisations sur l'Afrique seront présentés séparément, une par une, mais que les discussions y relatives auront lieu de manière conjointe à la fin. Par conséquent, il est conseillé aux délégations de préparer une seule déclaration sur l'Afrique aux fins de discussion. Les autres points seront présentés et discutés séparément :

- a) Actualisations régionales :
 - i. Afrique de l'Ouest et Afrique centrale ;
 - ii. Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et région des Grands Lacs ;
 - iii. Afrique australe ;
 - iv. Asie et Pacifique ;
 - v. Amériques ;
 - vi. Europe ;
 - vii. Moyen-Orient et Afrique du Nord.
- b) Eléments de l'exposé sur la mise à jour sur les Programmes globaux.

**4. Gestion, contrôle financier, contrôle administratif et ressources
humaines**

Les éléments de l'exposé sur la mise à jour sur les travaux du Bureau de l'inspecteur général seront présentés au Comité.

5. Politique en matière de programme et de protection

Le Comité permanent examinera les points suivants :

- a) Programme du HCR au sein des Nations Unies : cadre proposé pour 2021 (EC/71/SC/CRP.3) :
- b) Mise à jour sur le Pacte mondial sur les réfugiés et les résultats du Forum mondial sur les réfugiés (exposé).

6. Coordination

Un document sur les Partenariats stratégiques, y compris la coordination (EC/71/SC/CRP.4) sera présenté au Comité.

7. Budgets-programmes et financement

Le Comité permanent examinera les documents suivants :

- a) Actualisation des budgets et du financement (2019, 2020-2021) (EC/71/SC/CRP.6) ;
- b) Réserves du HCR à partir de 2022 (EC/71/SC/CRP.5).

8. Questions diverses
